

DBG, Debigest Sàrl
Gestion de débiteurs et Fiduciaire
Case postale 136
CH-2830 Courrendlin
Tél 032 435 70 85 – Fax 032 435 72 85
info@debigest.ch – www.debigest.ch

A notre aimable clientèle

Courrendlin, décembre 2020

Etapes 2021 pour la remise et l'établissement de votre déclaration fiscale 2020 (JU)

Cher client, chère cliente,

Soucieux de gérer efficacement votre dossier fiscal, nous profitons de cette fin d'année pour résumer les principales étapes nécessaires au bon traitement de votre prochaine déclaration fiscale 2020, à partir de février prochain ; soit :

Réception de votre déclaration fiscale à votre domicile :

Vous recevrez, fin janvier/début février 2021, votre déclaration fiscale adressée par votre commune ou le service des contributions, composée, pour le canton du Jura, d'un formulaire nommé « **DECLARATION FISCALE 2020** » accompagné d'un « **RELEVÉ DE COMPTE ET AIDE AU CALCUL DU SOLDE D'IMPÔT 2020 (formule 110)** », intégrant un bulletin de versement (BVR) vide »

Il s'agit de votre déclaration fiscale 2020 et aucun autre document ne vous sera adressé !

Dépôt de votre dossier fiscal en vue de son traitement :

Votre déclaration fiscale accompagnée des justificatifs et informations nécessaires peut être déposée en nos bureaux, du lundi au vendredi (matin entre 9h00 et 11h00), (après-midi entre 14h00 et 16h00) ; en dehors de ces heures ou en cas d'absence, vous pouvez déposer votre dossier dans notre boîte à lettres située à l'entrée de l'immeuble ou nous le faire parvenir par courrier postal.

Etablissement par nos soins de votre/vos déclarations fiscales :

Afin d'établir votre/vos déclarations fiscales correctement et dans les meilleurs délais, notre collaborateur, Monsieur Olivier Frésard, aura impérativement besoin de **toutes les pièces justificatives et informations selon tableau, aide-mémoire joint** ; il traitera les dossiers, suivant l'ordre d'arrivée, pour autant que toutes les pièces nécessaires y soient jointes, **du mercredi 13h30 au vendredi 17h30** ; les autres jours de la semaine seront exclusivement réservés au traitement des dossiers comptables.

Gestion des délais :

Pour nos clients habituels dont les déclarations ne pourraient pas être déposées dans les délais fixés par les différents cantons, nous déposons systématiquement (pour le canton du Jura) ou d'entente avec eux (pour les autres cantons), une demande de prolongation de délai.

Pour le canton du jura, nous demandons généralement les délais complémentaires en mai pour un dépôt des déclarations jusqu'au 31 octobre.

Retour de votre déclaration fiscale originale remplie et copie :

Remplir sa déclaration fiscale constitue la première étape nécessaire au traitement complet de votre dossier ; votre déclaration vous sera soit retournée par courrier, soit remise en mains propres ; **il vous incombe toutefois de vérifier les informations contenues dans cette dernière et de nous signaler tout problème avant de la signer et de l'expédier à l'aide de l'enveloppe qui y sera jointe.**

Une copie papier de votre déclaration fiscale accompagnée du calcul provisoire de l'impôt et des justificatifs originaux vous sera remise systématiquement et est à conserver chez-vous.

Afin de permettre un suivi de votre dossier, nous conservons, chez-nous, une copie informatique de votre déclaration, ainsi qu'un fichier contenant l'ensemble de vos justificatifs numérisés.

Réception de la décision de taxation et contrôle :

Après dépôt de votre déclaration fiscale signée, le service des contributions procédera à la taxation définitive de la période fiscale 2020 et vous adressera, par courrier, une « décision de taxation ordinaire » qu'il convient de vérifier dans un délai de **30 jours** afin de garantir votre droit de réclamation ; cette décision de taxation est accompagnée des décomptes finaux de l'impôt cantonal, communal et paroissial, ainsi que de l'impôt fédéral direct de la période fiscale.

Notre fiduciaire se tient à votre disposition pour procéder à la vérification de la décision de taxation et vous conseiller quant à la suite éventuelle à y donner ; **il est par conséquent nécessaire que vous nous transmettiez, à réception, une copie de votre décision de taxation** (copie courrier ou courrier électronique), afin que nous puissions en prendre connaissance, la vérifier et y donner une éventuelle suite en accord avec vous.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier et pour vous éviter tout oubli dans le regroupement des pièces justificatives et informations nécessaires à l'établissement de votre déclaration fiscale, nous joignons, au présent courrier, un aide-mémoire destiné à vous permettre de vérifier, suivant votre situation, si vous avez regroupé l'ensemble des pièces nécessaires.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente et de son annexe, nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année écoulée, vous souhaitons d'agréable Fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux de joie, bonheur, prospérité et santé pour l'année 2021.

Avec nos cordiales salutations.

Debigest Sàrl